EMMANUELLI Saveria

[Retrait sans remplacement] Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 2 janvier 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Saveria EMMANUELLI, huissière de justice associée, membre de la société civile professionnelle « EMMANUELLI-DI GATI Saveria EMMANUELLI-COLTELLONI Sophie », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Saint Florent (Corse) a pris effet.

Associé (s) en exercice :
Sophie EMMANUELLI-COLTELLONI

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)